

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE BREZOLLES

(C.C.P.B.)

La CCBP est composée de 12 communes représentées par 28 délégués dont le nombre est arrêté selon la population. La répartition est la suivante:

Beauche: 2	Les Châtelets: 2	La Mancelière: 2	Crucey-Villages: 3
Brezolles: 4	Escorpain: 2	Prudemanche: 2	Fessanvilliers: 2
Chataincourt: 2	Laons: 3	Revercourt: 2	St Lubin de Cravant: 2

Les diverses compétences de la CCPB sont :

Le transport scolaire avec prise en charge du personnel et des cars. Une amélioration du circuit et de la sécurité est en cours.

L'école maternelle Amélioration de la sécurité au niveau des cars et réfection de la cour de l'école maternelle. (été 2008)

Le gymnase : quelques travaux prévus.

L'accueil péri-scolaire de Laons et Brezolles.

Autres projets à venir :

Construction de locaux d'accueil péri-scolaire avenue du Général De Gaulle.

Le contrôle d'assainissement individuel pour les communes membres (SPANC).

Poursuite de l'équipement de la CCPB. (mobilier, petit matériel,...)

Horaires d'ouverture du secrétariat de la C.C.P.B.

Lundi: de 08h30 à 15h00

Mercredi: de 08h30 à 11h30

Jeudi: de 08h30 à 16h30

Adresse du secrétariat de la C.C.P.B.

10, Av. du Général de Gaulle

28270 BREZOLLES

Fax/Tél.:02-37-48-29-91

cdcplateaubrezolles@wanadoo.fr

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs sera ouvert par la CCPB, du lundi 7 juillet au vendredi 8 août pour les enfants de 4 à 14 ans.

Les PEP 28, qui assurent l'organisation de cette première ouverture sous l'égide de la communauté de communes, avaient déjà en charge l'accueil périscolaire à l'école élémentaire durant cette année scolaire 2007-2008.

Les enfants seront accueillis de 9H à 17H pour les activités avec une prise en charge dès 8H le matin et jusqu'à 18H00. Pour les 10/14 ans, des mini camps sont proposés, au programme: escalade, piscine, kayak, bowling, pêche... Les tarifs sont à la semaine et la participation des familles sera calculée selon les revenus avec l'avis d'imposition 2006. Une équipe d'animateurs diplômés encadrera les enfants sous la responsabilité d'une directrice. Nous souhaitons à tous les enfants qui fréquenteront le centre de loisirs de passer de bonnes vacances.

Rappel des différentes manifestations

Dimanche 13 juillet: Bal populaire organisé par les Pompiers à l'Espace Socio Culturel

Samedi 06 septembre: Forum des associations à l'Espace Socio Culturel

Dimanche 07 septembre: Rallye touristique organisé par le comité des fêtes

Vendredi 26 septembre: Soirée théâtre « Chronique de notre temps » organisée par la Municipalité (Spectacle **GRATUIT**) à l'Espace Socio Culturel

Samedi 11 octobre: Soirée cabaret avec le groupe TREFOLIANN organisée par la Municipalité.

SUGGESTIONS

N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions soit par courrier, soit en déposant cet encart dans la boîte à lettres de la Mairie, soit par courriel sur le site suivant: adjoint-brezolles@orange.fr

QUESTIONS OU SUGGESTIONS

Comité de rédaction

Loïc BARBIER

Nicole BARBOT

Claude BERNARD

Pascal BOUDON

Françoise COUTAND

Béatrice GALLET

Jean-Luc JOUANIGOT



BREZOLLES: N° 2 Juin 2008

Mes Chers Concitoyens,

Déjà 100 jours que vous nous avez élus et je peux vous dire que la nouvelle équipe municipale n'a pas ménagé ses efforts. Les commissions des travaux, des écoles, des fêtes et de la communication se sont réunies à plusieurs reprises, j'en veux pour preuve :

Les essais de sécurisation rue de Paris qui sont en cours et qui vont continuer afin de trouver une solution pour que les piétons puissent marcher sur le trottoir en toute sécurité : il faut absolument éviter que les camions se croisent dans la portion : place de la Halle / rue de la Friche.

Les aménagements pour la sécurité de nos enfants aux abords des écoles laïques et privées : une sécurité renforcée pour les transports scolaires. Le 1^{er} dispositif mis en place permet à 40 élèves de maternelle de ne plus avoir à traverser l'avenue du Général de Gaulle pour monter dans les bus ; c'est déjà un début. La mise en place début septembre de panneaux et marquage au sol signalant la proximité des écoles ainsi qu'une zone 30 dans ces périmètres.

L'ouverture des plis pour la construction de trottoirs et d'une plate-forme surélevée route de Beauche a eu lieu le 16 juin. Les demandes de subventions ont été faites, nous sommes éligibles et attendons très prochainement l'arrêté des dites subventions.

Les festivités pour la fête de la musique ont été bien améliorées.

L'achat du terrain le long du pont de l'étang rue de Verneuil est en cours, suite à l'accord du propriétaire.

Nous travaillons pour le confort et la sécurité des Brezolliennes et des Brezoliens, grands et petits.

Nous sommes à quelques jours des congés d'été, qu'il me soit permis à cette occasion de vous souhaiter de très bonnes vacances. Pour ma part, je vous donne rendez-vous dans le prochain « Mini bull' » du mois d'octobre.

Le Maire

TRAVAUX ECOLES

Dans le précédent numéro, nous avons évoqué des tests concernant le transport scolaire à 16H devant l'école maternelle. Le premier bilan de ces tests est positif puisque plus d'une quarantaine d'enfants (essentiellement des maternelles) ne traverse plus l'avenue du général de Gaulle. La sécurité est de ce fait augmentée.

Pour compléter ce dispositif, le conseil municipal a voté:

la mise en place d'une section limitée à 30 km/h, avenue du général de Gaulle et rue de Tillières

la création de passages protégés :
- 2 passages à hauteur de l'école Sainte Marie
- 2 passages pour accéder à la bibliothèque (1 côté rue de Tillières et l'autre, côté rue de Nonancourt)

- 1 passage entre l'école maternelle et le collège
 la réfection du marquage au sol pour le stationnement des cars scolaires dans les 2 rues
 la signalisation des écoles par de nouveaux panneaux.

Les entreprises ont été contactées pour la réalisation de ces travaux et nous sommes en attente de leurs délais. Nous souhaitons voir toutes ces réalisations en place pour la rentrée scolaire de septembre 2008 mais les entreprises fonctionnant avec moins de personnel pendant la période estivale, nous devons probablement attendre l'automne pour voir tous ces projets aboutir.

TEKNIVAL du 1^{er} mai

Nos oreilles résonnent encore des décibels que le vent avait eu la mauvaise idée de transporter sur notre commune depuis la base de Crucey envahie par une nuée de jeunes teknivaliers avides de sensations fortes pseudo-musicales. Entre réprobation et résignation, nos concitoyens ont su prendre leur mal en patience pendant cinq nuits. L'État a choisi d'encadrer au plus près cette manifestation sociétale pour contrôler au maximum les effets néfastes sur les participants et les riverains. Pas de chance, il n'y a que 7 sites en France pouvant réunir les conditions d'encadrement requises et nous sommes à deux pas de l'un d'eux. La répétition d'une nouvelle manifestation dépend du devenir de cette base. Déjà une rumeur infondée court sur une réédition en septembre. Fausse rumeur aussi que celle de chiens transporteurs de drogue. En tout cas les brebis de la base ont fait les frais du vacarme incessant, les agneaux se trouvant séparés des mères.

Rappelons qu'une manifestation d'opposition au teknival a eu lieu à Crucey le 30 avril avec une foule d'élus du canton et des environs, avec Gérard Hamel en tête.

La mairie vous informe qu'une pétition, disponible à l'accueil, est mise à votre disposition pour vous exprimer.



Sur recommandation de la Gendarmerie, les toilettes situées sous la halle seront désormais fermées la nuit.

ROUTE DE BEAUCHE

Afin d'améliorer la sécurité des piétons route de Beauche, des travaux concernant l'aménagement d'un trottoir doivent être réalisés vers la fin de l'année.

Sur cette même voie, un ralentisseur sera créé pour éviter l'allure excessive des véhicules. La réalisation d'un abri-bus devrait voir le jour, il serait situé en face de l'actuel, ce qui favoriserait la montée dans le car en toute sécurité.

SECURITE ROUTIERE

Il ne s'agit pas que de la vitesse, mais aussi de la stabilité de votre chargement. Pour être plus précis lorsqu'on effectue un trajet court (par exemple pour se rendre à la **mini déchetterie**), il convient de s'assurer que le contenu de la remorque, ou ce qui est placé sur le toit ou encore dans une fourgonnette dont la porte arrière est restée ouverte, ne risque pas de tomber sur la voie publique avant d'être arrivé à destination. Ce n'est pas parce que le trajet est court et qu'il est urgent d'arriver avant l'heure de fermeture que le chargement doit être fait sans être suffisamment amarré. Le risque est en effet de perdre en route des éléments qui peuvent être cause d'accident pour les autres usagers ; de toute façon le conducteur d'un véhicule dont le chargement est instable risque tout simplement une contravention.

Et si malgré tout votre chargement est parfait, mais que la mini déchetterie est fermée, (soit parce que vous arrivez trop tard, soit parce que vous vous êtes trompé dans les heures et jours d'ouverture), alors rentrez chez vous sans vous débarrasser de votre apport : un dépôt devant la porte ou dans le fossé présente les mêmes risques qu'une perte de tout ou partie d'un chargement mal arrimé.

Pour les adeptes de sport, le stade sera désormais ouvert tous les jours jusqu'à 22h00.

RUE DE PARIS

Comme vous avez pu le constater rue de Paris, des essais concernant un rétrécissement ont été effectués par la DDR (Direction Départementale des Routes). Ce rétrécissement avait pour but de réguler les véhicules et surtout d'accroître la sécurité. Cette expérience est peu concluante mais, la DDR recherche d'autres solutions, notamment le positionnement de feux tricolores qui, nous l'espérons, satisfera la plus grande majorité des Brezolliens.

A titre d'information, un contrôle des véhicules a été réalisé par la DDR qui fait apparaître le passage de 2600 véhicules par jour dont 274 camions. La vitesse maximum pour les poids lourds a été relevée à 47 KM/H et pour les véhicules légers à 55KM/H.

HORAIRES DECHETTERIE

(Du 1er mars au 31 octobre)

Lundi : 14h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 14h00 à 18h00
Samedi : 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

JARDINAGE ET BRICOLAGE

(extrait de l'arrêté préfectoral du 13 décembre 1992)

Pour préserver les bonnes relations de voisinage et pour respecter le repos de tous :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Des fiches appelées « TRANQUILLITE VACANCES » sont à votre disposition à la Mairie. En renseignant ces formulaires, vous signalerez votre absence pendant la période estivale. De ce fait, la gendarmerie portera une plus grande attention à votre résidence principale

LES CHEMINS DE NOTRE COMMUNE

La commission, qui a en charge les chemins, se réunira prochainement pour faire un état des lieux de nos chemins. Lors du précédent mandat 27 chemins ruraux ont été recensés. La plupart sont praticables même si certains ont besoin d'être élargis, n'ayant pas la largeur officiellement déclarée. Parmi les chemins impraticables deux catégories : ceux dont une partie n'est pas en état et empêche donc l'accès sur toute sa longueur ; et ceux qui ont été supprimés par l'agriculteur limitrophe. Pour ce dernier cas, des procédures doivent être mise en place pour récupérer en l'état les chemins concernés. Remettre en état le réseau de nos chemins sera donc long mais au terme de ces travaux, le bonheur de retrouver des circuits de randonnées qui nous feront découvrir ou redécouvrir Brezolles et sa campagne.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année la commune a décidé de renouer avec la tradition de la fête de la musique. Nous avons eu peu de temps, suite aux élections de mars dernier, pour mettre en place une animation musicale mais nous avons néanmoins réussi à vous offrir un spectacle de qualité. La météo était au rendez vous et vous étiez nombreux à vous être réunis sous la halle pour écouter les différents concerts. L'Harmonie de Brezolles, fidèle au rendez vous, était suivie d'un groupe de jeunes musiciens de rock métal à qui nous souhaitons de réussir. La deuxième partie de soirée fut sous le signe du Jazz avec le groupe CHAPTAL STREET QUARTET FAMILY. Leur répertoire varié a réjoui les spectateurs et c'est dans une ambiance agréable que la soirée s'est déroulée. Les commerçants, Café de Paris, City Pizza, la Renaissance et le PMU ont été associés à la soirée et le public a pu s'attabler pour boire un verre ou dîner dans la rue aux Juifs, fermée à la circulation pour la soirée. Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine, encore plus nombreux, pour une nouvelle fête de la musique.



HORAIRES MAIRIE

En raison des vacances, le secrétariat sera fermé samedi 26 Juillet.

INCINÉRATION DE VÉGÉTEAUX

Pendant toute la période estivale, s'étendant en général de mai à septembre ou octobre, il est interdit d'allumer du feu à l'extérieur en raison des risques d'incendies. Un arrêté préfectoral précise chaque année les périodes d'interdiction qui peuvent varier en fonction des conditions météorologiques et de la sécheresse de la végétation environnante. En fait, l'incinération de végétaux morts est à réserver pour la période hivernale, mais en cas de doute, informez-vous auprès de la Mairie. Il convient de remarquer que, pendant la période estivale, votre fumée peut incommoder les voisins qui vivent alors les fenêtres ouvertes.